

Communauté d'Afrique de l'Est – Kenya

Par le SER de Nairobi



L'intelligence artificielle au Kenya

En 2024, le Kenya était la 6^{ème} économie d'Afrique subsaharienne la plus préparée à l'intelligence artificielle (IA). Le gouvernement kényan, conscient du potentiel stratégique de l'IA pour son économie, a mis en place des lois et plans stratégiques, tout en contribuant à la gouvernance internationale de l'IA, notamment en participant aux préparatifs du Sommet pour l'action sur l'IA à Paris en février 2025. Cependant, les défis associés au développement plus poussé de l'IA au Kenya sont nombreux : manque de données exploitables, de compétences, de connectivité, ou d'investissements dans la recherche. L'écosystème de l'IA est soutenu par des bailleurs internationaux et des acteurs privés, avec des partenariats en cours avec des acteurs français. A ce jour, le Kenya est surtout bien positionné sur la modération (à bas-coût) des modèles d'IA génératrice et souhaite également utiliser son électricité, largement verte, comme outil de compétitivité dans le domaine.

L'IA : Un secteur stratégique pour l'économie Kenyane, en cours de développement et de réglementation

En 2024, le Kenya se classait 6^{ème} en Afrique subsaharienne pour sa préparation à l'IA, au 93^{ème} rang mondial⁴, en recul de 3 places par rapport à 2022.⁵ Selon l'OCDE, les investissements en capital-risque dans l'IA au Kenya ont plus que triplé à partir de 2022, évoluant de 40 MUSD en 2021 à 145 MUSD en 2023.⁶

Le Kenya dispose d'un cadre institutionnel pour gouverner l'IA,⁷ supervisé par le ministère des Informations, des Communications et des Technologies (ICT), qui élabore et met en œuvre les politiques nationales sur l'IA et les technologies de l'information dans le secteur public, **mais aucun cadre juridique unique n'existe en la matière, bien que des lois, des réglementations et des plans nationaux aient été mis en œuvre.** En 2018, le ministère ICT a mandaté la **Blockchain and Artificial Intelligence Taskforce**⁸ afin de définir des lignes directrices sur l'IA. Le **Data Protection Act 2019**, renforcé en 2021, est le seul cadre juridique relatif à la protection des données exploitées par les systèmes d'IA. Le **Digital Economy Blueprint** de 2019 identifie des actions dans cinq domaines clés : gouvernement numérique, infrastructures numériques, entrepreneuriat, compétences numériques et valeurs, et guide le **Kenya National Digital Master Plan 2022-2032**⁹. En 2008, le gouvernement du Kenya a approuvé la création de *Konza Technology City* en tant que projet phare de Kenya Vision 2030 et pilier de la stratégie de développement des villes intelligentes au Kenya. En septembre 2024, l'Autorité des TIC du Kenya (ICTA) a annoncé que 2,35 Mds USD (304,37 Mds KES) seraient nécessaires pour mettre en œuvre sa feuille de route 2024-2027, qui vise notamment à renforcer les infrastructures numériques.¹⁰

Le Kenya participe activement aux discussions mondiales sur l'IA, notamment aux travaux préparatoires du Sommet pour l'Action sur l'IA à Paris en février 2025. Bien que le Kenya ne soit pas membre du Partenariat Mondial pour l'IA (PMIA), initié par la France et le Canada lors du G7 en 2019, il participe en tant que membre des Nations Unies à l'élaboration du Pacte numérique mondial en cours de développement par l'ONU.¹¹ Le Kenya a aussi joué un rôle clef dans l'adoption de la [Déclaration de Nairobi sur l'IA en Afrique de l'Est](#) en 2024, soutenant la stratégie de l'Union africaine sur l'IA sur le renforcement la coopération régionale et internationale pour une gouvernance éthique de l'IA, notamment avec le soutien de l'UNESCO.¹² En novembre 2024, le Kenya est devenu le premier et unique pays africain à rejoindre le nouveau [Réseau International des Instituts de Sécurité de l'IA](#).¹³

⁴ Derrière Maurice, l'Afrique du Sud, le Rwanda, le Sénégal et les Seychelles, [2024 Government AI Readiness Index](#)

⁵ [Government Artificial Intelligence Readiness Index \(Oxford Insights, 2022, pp.44-46\)](#)

⁶ [AI Strategies and Policies in Kenya - OECD.AI](#)

⁷ [Institutional Framework for AI in Kenya \(P59\), AI Practitioner's Guide](#)

⁸ [Distributed Ledgers and Artificial Intelligence Taskforce, Emerging Digital Technologies for Kenya: Exploration and Analysis \(2019\)](#)

⁹ [Kenya National Digital Master Plan, 2022-2032](#)

¹⁰ [Kenya : 2,3 milliards \\$ pour le Plan stratégique des TIC 2024-2027 - We are Tech](#)

¹¹ [policy declaration-african contribution to the gcd.pdf](#)

¹² [Forum sous-régional de l'UNESCO sur l'intelligence artificielle en Afrique de l'Est : adoption de la Déclaration de Nairobi | UNESCO](#)

¹³ [2024 Government AI Readiness Index](#)

Si les autorités kenyanes ont bien identifié le moteur de croissance que peut être l'IA, des initiatives publiques restent à concrétiser, tandis que le secteur est dominé par des investissements privés.

Un écosystème de l'IA soutenu par bailleurs internationaux et les acteurs privés

Au Kenya, l'écosystème des start-ups est dynamique mais reste naissant avec différents cas d'usage de l'IA dans des secteurs tels que l'agriculture, la santé, l'éducation, la fintech et les transports, notamment avec un impact social.¹⁴ Les projets sont très majoritairement privés et comprennent des partenariats entre des institutions locales, gouvernementales et des organisations internationales. Plusieurs entreprises avec des liens avec la France sont actives au Kenya comme dans la santé, où l'IA peut faciliter le diagnostic des maladies et la gestion des données des patients. ***Ilara Health*, utilise ainsi l'IA pour optimiser des échographes portables.** Dans l'agriculture, des analyses prédictives basées sur l'IA aident les agriculteurs à gérer leurs récoltes. ***Amini***¹⁵, est centrée sur **l'utilisation de données et l'application de l'intelligence artificielle sur des données climat en Afrique**, notamment pour des utilisations dans le domaine de l'assurance agricole. *Twiga Foods* utilise également l'IA pour connecter agriculteurs et vendeurs dans la chaîne d'approvisionnement des produits frais, en optimisant la demande, la qualité, les stocks et l'évaluation du crédit. Dans la finance, l'IA peut favoriser l'inclusion financière avec des services personnalisés aux populations défavorisées en proposant une alternative au *credit ratings* (ex. *Alternative Circle*). En matière d'éducation, *Angaza Elimu*, financée par l'UNICEF, s'appuie sur l'IA pour un apprentissage en ligne des élèves. **Au-delà de ces initiatives locales, peu ou pas de plus grandes entreprises françaises sont spécifiquement actives au Kenya sur le segment de l'IA**, à l'exception de l'entreprise franco-canadienne *Ryte*, qui prévoit d'y externaliser l'outsourcing de la préparation de données dans le secteur de la santé.

Les bailleurs internationaux, dont la France, soutiennent le développement de l'IA au Kenya. L'Agence Française de Développement (AFD) finance (35 MEUR) le projet Engineering & Science Complex à l'Université de Nairobi (UoN), qui favorise la coopération avec des institutions françaises et inclut des initiatives sur l'innovation, la recherche et l'entrepreneuriat. Ce projet fait partie de l'initiative publique *Silicon Savannah*, qui comprend également la création de la *Nairobi School of Artificial Intelligence* (non encore financée) visant à former des talents en IA. **La France finance une assistance technique numérique** (outil FEXTE) pouvant contribuer à la création d'un environnement favorable à l'IA au Kenya en améliorant la connectivité "last-mile" par la numérisation des services publics et l'extension du réseau de fibre aérienne pour les institutions publiques. **Le projet de soutien aux centres de formation professionnels (TVET)**, comprend également un ciblage, entre autres, sur la formation de techniciens spécialisés dans le numérique et l'IA avec un co-financement de l'AFD (sur don), la KfW allemande et l'Union Européenne.

La Banque mondiale finance un "Digital Economy Acceleration project"¹⁶ de 490 MUSD (2023-2028) pour améliorer la qualité et l'accès à internet, à l'éducation, aux services gouvernementaux, et développer les compétences numériques régionales. Le pays a également obtenu 238 MUSD de la Korea Eximbank¹⁷ pour développer la ville intelligente de Konza Technopolis. Le département d'État des TIC et de l'économie numérique (SDICTDE) est également soutenu par la GIZ/PNUD pour élaborer une stratégie politique d'IA. En octobre 2024, un **partenariat entre le gouvernement kényan, le PNUD et Microsoft a permis l'ouverture du Centre africain de compétences en IA** à Nairobi, dédié à l'innovation dans le secteur public africain, soutenu par des géants technologiques comme **Google**.¹⁸ La Fondation Bill & Melinda Gates a octroyé 500 000 USD à cinq projets kenyans d'IA dans les domaines de la santé et de l'éducation¹⁹. Aucun projet de recherche sur l'IA n'est financé par le gouvernement, la plupart le sont par des organisations internationales ou des acteurs privés (comme le *Microsoft Africa Research Institute* (MARI) et le Think Lab d'IBM, tous deux basés à Nairobi).

¹⁴ [15 Kenyan Companies Using Artificial Intelligence for Social Impact](#)

¹⁵ <https://www.amini.ai/>

¹⁶ [Projects \(worldbank.org\)](#)

¹⁷ [Kenya : 2,3 milliards \\$ pour le Plan stratégique des TIC 2024-2027 - We are Tech](#)

¹⁸ [Transformation numérique en Afrique : le Kenya lance un centre de compétences en IA - TechGriot](#)

¹⁹ [Five Kenyan projects receive Gates Foundation grants for AI-enabled initiatives - Netick \(thenetick.co.ke\)](#)

Un positionnement compétitif dans la modération et sur l'approvisionnement en électricité verte, mais des obstacles au développement plus poussé de l'IA

Le Kenya s'est positionné comme un centre compétitif pour l'outsourcing de la préparation des modèles d'IA, notamment pour l'entraînement des grands modèles de langage comme ChatGPT, nécessitant une modération humaine des contenus générés. L'entreprise Sama, forte de son expérience en sous-traitance pour les réseaux sociaux (Meta/Facebook), a entraîné le modèle ChatGPT-3 en 2022-2023 en ayant recours à des employés basés au Kenya. Le choix du Kenya se fonde sur une main d'œuvre anglophone, relativement bien formée sur le numérique et à bas coût (de l'ordre de 2 USD/heure). Ce positionnement du Kenya est néanmoins peu porteur de valeur ajoutée sur le long terme et sujet à polémiques. Ainsi, en 2023, des sous-traitants kenyans de l'IA ont créé le premier syndicat africain de modérateurs de contenu, à la suite de plusieurs plaintes pour esclavage moderne contre les sociétés Sama, Meta et OpenAI.

A moyen terme, les autorités kenyanes et plusieurs investisseurs privés, comptent se positionner sur des data centers, qui devraient croître avec le développement mondial de l'IA. Les préoccupations environnementales, davantage prises en compte par les GAFAM, pourraient conduire à la localisation de ces data centers, structurellement énergivores, dans les régions où l'électricité est majoritairement renouvelable comme au Kenya (à environ 90%). Un projet de centre de données vert à Olkaria (champs géothermiques) a été annoncé à la COP28 pour un investissement de 600 MUSD par l'américain Ecocloud Data Centre (équivalent de 60 MW). Le projet reste néanmoins au stade du MoU et, sa mise en œuvre dépendra des négociations sur le tarif d'achat de l'électricité (qui reste chère au Kenya pour l'ensemble des consommateurs) et des blocages inhérents au climat des affaires kenyan.

L'adoption plus large et plus porteuse de valeur ajoutée de l'IA au Kenya se heurte à des difficultés, telles qu'une réglementation unique et le manque de données exploitables, de compétences, de connectivité, et d'investissement dans la recherche. Malgré certains bons chiffres à l'échelle africaine et une image favorable, le pays se classe 78e sur 94 pays dans le Global Open Data Index 2016/17 qui mesure la disponibilité des données gouvernementales pour le public.²⁰ Dans les universités kenyanes seul 1 sur 4 diplômés a suivi un cours de STEM. Seuls 37 % de la population kényane sont connectés à internet²¹, avec un écart important entre les zones rurales et urbaines, malgré une augmentation constante ces dernières années.

Comme dans d'autres contextes, l'adoption de l'IA comporte des risques, notamment la perte d'emplois, les biais de l'IA, la surveillance ou pratiques illégales de (non-)modération de contenus. Au Kenya, 52 % des emplois sont susceptibles d'être automatisés²², bien que cela puisse conduire à la création d'emplois hautement qualifiés, à condition que la main-d'œuvre soit compétente.

²⁰ ['Kenya Ready for Artificial Intelligence but Where is the Data' Nation Newsplex \(2020\)](#)

²¹ [Anne Delaporte, Kalvin Bahia, The State of Mobile Internet Connectivity 2021 \(GSM Association 2021\)](#)

²² [Rapport Future of Jobs du Forum économique mondial.](#)